

« Sociologie du travail et société / Sociology of Work and Society »

Marc Maurice

Sociologie et sociétés, vol. 23, n° 2, 1991, p. 53-57.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001484ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Sociologie du travail et société

MARC MAURICE

1. LA VARIABILITÉ DE LA SOCIOLOGIE DU TRAVAIL DANS LE TEMPS ET L'ESPACE

À considérer l'histoire de la sociologie du travail, on pourrait prétendre que ses origines se confondent avec celles de la sociologie elle-même; dès lors, plutôt que l'une des branches de celle-ci, elle en constituerait le tronc commun.

C'est en effet au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle qu'apparaissent, sous les influences conjuguées bien que diverses de Comte, Marx, Tocqueville, Durkheim, Weber et d'autres encore, les premières expressions d'une sociologie que l'on pourrait aussi qualifier de sociologie industrielle.

Issue de la révolution industrielle, au moment où un certain contrôle social sur l'économie se manifeste, celle-ci se renforcera au début du XX^e siècle, lorsque se développeront les premières formes d'une rationalisation de l'organisation industrielle¹⁹.

Les thèmes qui sont alors traités par les «pères fondateurs» et par les penseurs qui les entourent sont pour la plupart directement liés à la «révolution industrielle» dans le contexte de la société européenne: conditions de vie et de travail des ouvriers, naissance des cités industrielles, changement de nature de la propriété, développement du modernisme et organisation du travail dans les usines, naissance de la classe ouvrière, enfin. Thèmes que l'on retrouve d'ailleurs aussi bien parmi les radicaux que parmi les conservateurs.

Mais il est certain que la sociologie ne pourra que progressivement affirmer sa propre identité, alors que dominent les discours sur la «question ouvrière» ou la «question sociale». On a pu désigner cette époque comme celle de la «pré-sociologie», ou du «naturalisme sociologique», dans la mesure où la prégnance de la «misère» engendrée aussi bien par les conditions de travail à l'usine que par les conditions de vie urbaine associées aux «besoins» de l'industrie était telle que l'explication de tels phénomènes ne pouvait que découler «naturellement» de la situation du travail ou de l'habitat.

Ce n'est que vers la fin du XIX^e siècle et, plus encore, au début du XX^e siècle qu'une «sociologie du travail» peut être identifiée lorsque le mouvement ouvrier s'exprime à travers l'action syndicale ou l'action politique. On comprend alors, notamment en France, pourquoi la sociologie a pu apparaître souvent associée au socialisme.

Mais d'autres phénomènes, eux aussi historiques, contribuèrent au développement de la sociologie industrielle ou de la sociologie du travail (selon les pays). Ainsi, on a pu prétendre que la sociologie du travail en France s'est développée principalement à travers les œuvres de Georges Friedmann, en réaction au taylorisme et à l'organisation scientifique du travail, tandis qu'aux États-Unis, le fait fondateur de la sociologie industrielle est associé aux expériences réalisées à l'usine Hawthorne de la Western Electric Company, entre 1924 et 1932 (expériences largement commentées également par G. Friedmann).

Ainsi, dans le cas de la France (et aussi dans d'autres pays européens: Allemagne, Angleterre et plus tard Italie), la sociologie du travail prend son essor à la fois lorsque le mouvement ouvrier manifeste une volonté de contrôle de la situation de travail (celle-ci n'apparaît plus alors comme l'élément explicatif des conduites au travail) et dans la critique d'une rationalisation du travail qui tendait à enlever son autonomie professionnelle à l'ouvrier de l'usine taylorisée.

Dans le cas des États-Unis, la naissance d'une sociologie industrielle s'inscrit plutôt dans la mouvance du courant des «relations humaines» (auquel le nom d'Elton Mayo est

19. Interprétation avancée notamment par Alain TOURAINE (1965), *Sociologie de l'action*, et par Robert A. NISBET (1984), *La Tradition sociologique* (traduit de l'anglais: *The Sociological Tradition*, 1966).

attaché)²⁰, et se développera à partir de l'entreprise considérée comme «système social»; ce qui correspondait alors à la fois aux intérêts des sociologues américains et à la demande sociale, notamment des entreprises elles-mêmes²¹.

Cette brève évocation historique, que l'on pourrait étendre, n'a d'intérêt ici que pour souligner l'historicité de la sociologie (industrielle) ou de la sociologie du travail et la diversité des rapports qu'entretient nécessairement la sociologie avec les sociétés dans lesquelles elle émerge.

2. LES RAPPORTS ENTRE SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS: LE CAS DE L'UNIFICATION EUROPÉENNE

Notre propos est bien en effet, tenant pour acquis la *variabilité, dans le temps et l'espace*, du contenu et des formes qu'a pu prendre la sociologie du travail au cours de son histoire, de nous interroger sur la validité théorique de cette discipline et sur la légitimité scientifique qui peut en découler.

En effet, n'y a-t-il pas incompatibilité entre l'existence de sociologies du travail «nationales» et le statut d'universalité auquel devrait prétendre toute discipline sociologique?

Ou bien encore, les particularismes nationaux que l'on peut observer ne sont-ils pas appelés à disparaître dans le temps, dans la mesure où l'internationalisation des économies conduirait à terme à l'intégration des cultures nationales?

De telles opérations, on le voit, ne sont pas seulement des hypothèses d'écoles. Elles renvoient aussi bien à des enjeux théoriques qu'à des conjonctures économiques et sociales dans lesquelles nous sommes déjà engagés.

Il suffit d'évoquer ici la prochaine étape de l'intégration économique européenne (qui se double d'un projet d'Europe sociale) et les changements récents ou en cours dans ce qu'on appelait jusqu'ici l'Europe de l'Est, changements qui modifient le système économique et politique des différents pays de cette région. Sans pouvoir développer ici ce point, notons que de tels changements ne seront pas sans effets sur le contenu ou les formes de la sociologie du travail dans ces pays.

En effet, tandis que s'effondre un système dont les principes prétendaient unifier les divers pays-membres qui le composaient, la résurgence des nationalismes que l'on peut observer aujourd'hui, lesquels correspondent aussi à des spécificités et à des différences économiques, historiques et culturelles, ne va-t-elle pas donner lieu à des développements singuliers ou à des expériences particulières de la sociologie du travail? D'autant que les sociologues eux-mêmes risquent de se trouver devant un certain vide théorique²².

De tels changements au sein de l'Europe, qui conduisent, au moins pour une partie des États qui la composent, à un processus d'unification, ne peuvent pas ne pas interpellier les sociologues, y compris ceux qui se réclament de la sociologie du travail.

Autrement dit, la question évoquée ici est double: les changements évoqués renforcent-ils les tendances antérieures au développement de sociologies «nationales» au détriment d'une élaboration théorique généralisante? Mais en même temps, dans quelle mesure la sociologie du travail est-elle capable de rendre compte de tels changements, aux niveaux national et international?

Ainsi, le *double mouvement d'internationalisation des économies et de résurgence des nationalismes*²³ intéresse à un double titre la sociologie du travail: dans son

20. Voir aussi l'ouvrage classique de F. J. ROETHLISBERGER et William V. DICKSON (1939), *Management and The Worker*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.

21. Cf. Pierre DESMAREZ (1986), *La Sociologie industrielle aux États-Unis*, Paris, Armand Colin Editeur.

22. La référence à la théorie marxiste et à la sociologie qu'elle a pu contenir pourra-t-elle se maintenir alors qu'elle aura été confondue de fait avec une doctrine aujourd'hui largement rejetée par la société civile?

23. Si l'on traite ici seulement du «national» et de l'«international», c'est par souci de simplicité, car il serait tout aussi nécessaire d'introduire le «régional» (y compris la coexistence dans un même pays de plusieurs

statut épistémologique et son identité, d'une part, et dans sa capacité d'analyse, d'autre part.

Ne devons-nous pas alors formuler en des termes nouveaux des thèses déjà anciennes qui ont pu donner lieu à débat au cours des années 1960-1970, durant la période de croissance, celle notamment de la convergence des sociétés industrielles à laquelle s'apparentent les approches se référant aux particularismes culturels et historiques de chaque nation?

Ne retrouve-t-on pas dans les thèses qui s'affrontent aujourd'hui, plus ou moins explicitement, à propos de l'unification européenne, aussi bien des tendances que l'on pourrait dire relever de la «néo-convergence» que d'autres tendances qui s'apparenteraient à un «néo-culturalisme», celui qui sous-tendrait la défense de l'identité nationale (recouvrée)?

L'unification européenne (prise ici dans son caractère d'exemplarité dans la question de l'articulation entre les catégories du «national» et de l'«international», ou le «supranational», ou entre celles du «particularisme» et de l'«universalisme») ne repose-t-elle pas dans son projet sur une sorte de paradoxe qui questionne le sociologue? Un tel projet impliquerait une convergence des pays-membres allant à terme jusqu'à une sorte de fusion économique et politique tout en nécessitant, pour réussir, une mobilisation de l'ensemble des ressources (et donc des spécificités) de chaque société partie prenante de l'ensemble européen.

Autrement dit, l'invention de l'*acteur-Europe* capable de combiner les différentes ressources nationales, en fondant une force supérieure à chaque identité nationale, n'implique-t-elle pas une certaine résurgence de la «conscience nationale» propre à chaque société et indispensable à la mobilisation des ressources (économiques, politiques, sociales, culturelles...)?

Ne peut-on pas estimer qu'un tel paradoxe concerne, par analogie, aussi bien celui évoqué précédemment de l'articulation indispensable entre des sociologies produites dans leur rapport à chaque société nationale et une nécessaire sociologie généralisante capable de transcender les particularismes nationaux?

Ceci conduit à nous interroger sur nos approches et nos méthodologies. Après la période des approches holistes (marxisme, structuralisme...), allons-nous connaître une sorte de balkanisation de la sociologie, parmi les différents pays et au sein de chacun d'entre eux, soit par un mouvement de repli sur les spécialisations disciplinaires, soit par incapacité à articuler le *micro-social* et le *macro-social*?

Dans les deux cas, de tels risques visent particulièrement la sociologie du travail qui a toujours eu quelques difficultés à surmonter les particularismes de ses observations empiriques et à dépasser ses conceptualisations locales.

Mais que peut signifier pour la *sociologie du travail* un développement de sa capacité de généralisation, sinon contribuer à la théorie sociologique elle-même?

QUELQUES RÉFLEXIONS EN GUISE DE CONCLUSION

Parmi les débats récents (du moins en Europe) dans le champ de la sociologie du travail, deux orientations se dégagent, qui sont d'ailleurs complémentaires : un regain d'intérêt pour les comparaisons internationales (ce qui est sans doute favorisé par l'intensification des échanges et des coopérations, notamment en Europe); un regain d'intérêt parmi les sciences sociales pour l'histoire (ce qui va aussi dans le sens d'approches pluridisciplinaires : sociologie, économie, histoire).

Dans l'un et l'autre cas, on est sensible aux phénomènes de *variabilité des formes de régulation sociales, de construction des acteurs et de rapports sociaux, dans le temps et dans l'espace*.

entités sociétales). Il suffit ici de se référer à l'éditorial écrit par Jacques DOFNY dans le n° 1 de *Sociologie et Sociétés*, mai 1969, pour se convaincre de l'intérêt de cette catégorie «sociétale» particulière qui connaît aujourd'hui encore un regain d'intérêt, y compris en Europe.

Cependant, ni la comparaison internationale, ni le recours à l'histoire ne peuvent constituer à eux seuls des solutions aux difficultés évoquées ci-dessus.

Il faut d'abord prendre conscience des implications théoriques de ces différentes approches, appliquées notamment au champ de la sociologie du travail.

On peut admettre que deux courants dominent jusqu'ici les comparaisons internationales :

— d'une part, l'approche *cross-national* souvent associée à la thèse de la convergence des sociétés est fondée sur le présupposé d'universalisme des catégories d'analyse (parfois interprété abusivement comme expression de la démocratie)²⁴;

— d'autre part, l'approche *cross-cultural*, fondée sur la thèse inverse du particularisme des cultures nationales (et qui parfois a pu être utilisée aussi abusivement pour conforter des idéologies nationalistes).

Dans le premier cas, on présuppose la *continuité* entre des phénomènes observés d'un pays à l'autre (comme l'entreprise, la qualification, l'ouvrier qualifié...); dans l'autre, on suppose une *discontinuité* telle que chaque objet observé ne peut être saisi qu'en référence à la culture nationale qui fonde son identité (cf. certaines interprétations des «modèles japonais» de l'entreprise...).

Sans vouloir ici développer l'ensemble des critiques que l'on peut adresser à ces approches, et dont on trouverait aisément des applications dans le champ de la «sociologie du travail» et dans certaines analyses du processus d'«européanisation», on se référera à un autre type d'approche, dit, à l'origine, d'*effet sociétal*, qui se différencie des précédents sur plusieurs points. Brièvement, l'*analyse sociétale* tente de surmonter deux biais qui menacent sans cesse les sciences sociales : celui qui sous-estime les phénomènes de socialisation (*under-socialization*) et celui qui tend au contraire à en exagérer l'importance (*over-socialization*). Le premier est souvent associé aux courants universalistes, le second aux approches culturalistes.

L'approche sociétale accorde plutôt une certaine priorité au caractère d'*encastrement social* (*embeddedness*) des objets ou phénomènes étudiés. Dans ce cas, la comparabilité ne se fera plus directement (ou terme à terme) entre des objets isolés de leur contexte sociétal²⁵, mais entre les ensembles sociétaux au sein desquels acteurs et structures sont socialement construits. La «non-comparabilité» à laquelle peut conduire paradoxalement l'analyse sociétale, loin d'être un obstacle définitif, devient dans ce cas un objet d'analyse intégré à la démarche elle-même.

Autrement dit, ce type d'approche se fonde notamment sur l'articulation entre niveaux micro et macro d'analyse. L'effort de théorisation consiste dans ce cas à intégrer les spécificités nationales dans un espace conceptuel (sociétal) qui, loin de les effacer, permettra d'en rendre compte autrement, à un niveau plus général d'analyse²⁶.

L'analyse sociétale (ou d'autres approches qui lui sont proches²⁷) semble répondre aussi bien à certains besoins de renouvellement théorique, en particulier dans le champ de la sociologie du travail, qu'à ceux de nouveaux outils de recherche plus adaptés à l'analyse des phénomènes évoqués précédemment, où s'entrecroisent à la fois des dimensions de spécificités nationales et d'internationalisation ou de particularisme et d'universalisme.

Ceci est d'ailleurs aujourd'hui largement illustré par un renouveau de la sociologie du travail dans la plupart des pays, qui, contrairement aux constats de crise des années 1970,

24. Ce courant est illustré notamment par l'ouvrage classique de Clark KERR, John DUNLOP *et al.* (1960), *Industrialism and Industrial Man*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.

25. Ce que traduit bien la formule consacrée : «toutes choses étant égales par ailleurs».

26. Notons ici que l'analyse sociétale n'est pas nécessairement associée à la comparaison internationale, où elle a trouvé sa première expression. Elle peut aussi bien s'appliquer à des phénomènes nationaux; la comparaison, dans ce cas, peut faciliter l'analyse, sans être l'une de ses conditions.

27. Si l'analyse sociétale a pu être identifiée à l'origine (1977-1982) par une comparaison France/Allemagne (cf. bibliographie), on en retrouve aujourd'hui d'autres expressions qui, sans nécessairement s'en inspirer, s'inscrivent dans une orientation analogue.

tend à la fois à élargir son champ d'analyse tout en renforçant ses capacités de généralisation, contribuant ainsi aux progrès de la sociologie elle-même.

La sociologie du travail ne peut se développer qu'en maintenant une tension fructueuse entre les temporalités et entre les espaces au sein desquels elle se produit; son identité sera d'autant plus forte qu'elle démontrera sa capacité à enrichir la sociologie elle-même, en produisant du général à partir du particulier.

Marc MAURICE
Laboratoire d'économie et
de sociologie du travail
Centre national de la recherche
scientifique
35, avenue Jules-Ferry
13626 Aix-en-Provence, France